N°9 · MAI 2023

LE PIÉGU

Bulletin trimestriel de la commune de Mirabeau 04

Photo @Françoise DENOYER

L'Édito du Maire

PAR HUGO DECROIX

Chèr(e)s toutes et tous,

Voilà le printemps bien entamé, avec une pluviométrie un peu en dessous de nos espérances qui me laisse à penser que nous nous apprêtons à vivre un été compliqué avec notre eau potable. Les efforts entrepris par l'équipe municipale ont permis de trouver une nouvelle ressource, mais qui ne sera certainement pas utilisable très rapidement. Pour celles et ceux qui ont connu les épisodes de pénurie, c'est une nouvelle quasi inespérée, Le dossier est maintenant dans les mains du service de l'eau de Provence Alpes Agglomération.

Le printemps, c'est aussi le vote du budget ! Malgré un contexte inflationniste, nous tenons deux promesses : celle de ne pas monter la part d'imposition communale comme nous nous y étions engagés, et surtout celle de continuer nos projets. Évidemment, obtenir un équilibre financier n'est pas toujours chose aisée, et notre rôle d'élu est aussi de trouver des solutions pour y arriver : montage de dossiers solides et recherches de subventions. Nous aurons l'occasion de vous présenter nos principaux projets à venir, ainsi qu'un bilan de mi-mandat lors d'une réunion publique qui se tiendra le mercredi 14 juin à 18h00 dans la salle multi-activités de l'école.

Depuis quelques semaines, le bistrot est à nouveau ouvert ! Estelle et Valérie vous accueillent dans une salle relookée, avec une cuisine raffinée ou pour un petit verre en terrasse.

Je vous rappelle que les conseils municipaux sont ouverts au public, mais ils sont rarement suivis par plus de deux ou trois personnes...ce qui n'est jamais bon signe !

Je profite aussi de cet édito pour remercier encore l'équipe des élus municipaux, avec qui, malgré quelques coups durs et deux démissions, nous œuvrons jour après jour pour notre belle commune !

Sommaire :

Édito du Maire de Mirabeau
PAGE 01

L'Est'i'val : le nouveau bistrot de Mirabeau
PAGE 02

Aire de compostage de Mirabeau
PAGE 03

Plantes des rues et plantes de pépinières
PAGE 04

Des nouvelles des jardins partagés
PAGE 05

"Aqua Mirabilis"
PAGE 06

Repas du CCAS
PAGE 07

Maxime, un stagiaire épanoui !
Mobilité
PAGE 08

SMAB
Un atelier d'armurerie a ouvert ses portes !
PAGE 09

Les cérémonies commémoratives
Hommage : Maguy BONFILS
PAGE 10

Hommage : Roger GARCIN
PAGE 11

Coordonnées et horaires de la mairie et de la déchèterie
Les entreprises de Mirabeau
PAGE 12

L'EST'I'VAL : Le nouveau bistrot de Mirabeau

Suite au départ de Gwladys pour de nouvelles aventures, l'équipe municipale s'est mise à la recherche de gérants(es) pour notre bistrot. Notre objectif : trouver des personnes motivées et sachant apprécier notre village.

C'est chose faite depuis le 7 avril 2023, L'Est'i'Val a ouvert ses portes à la grande joie des Mirabeliens et Mirabeliennes. Estelle et Valérie ont répondu présentes et se sont investies pleinement pour créer un lieu à leur image, avec l'aide et les conseils de Cyrielle BIEBER décoratrice d'intérieur chez L'Art 2 la Déco.

Amies depuis le lycée, elles souhaitaient entreprendre ensemble et ont trouvé sur Mirabeau le lieu où elles voulaient se poser pour concrétiser leur projet.

Sont au menu des plats simples, familiaux, chaleureux et surtout faits maison à base de produits locaux.

Des soirées pizzas, des apéritifs avec planches et tapas, vous sont proposés, ainsi que la possibilité de commander les plats du jour à emporter.

Repas tous les midis (sauf le lundi) et le soir uniquement sur réservation.

Horaires d'ouverture :

Mardi et mercredi de 7 h 30 à 14 h et de 17 h à 20 h 30
Jeudi, vendredi et samedi de 7 h 30 à 14 h et de 17 h à 22 h 30
Le dimanche de 8 h 30 à 16 h 30

Nous souhaitons la bienvenue et la réussite - dans notre beau village - à Estelle et Valérie.

04.92.35.49.78 L'Est'i'Val lestival.mirabeau@gmail.com

Aire de compostage de Mirabeau

Le 6 avril dernier nous avons eu le plaisir de recevoir la visite, sur notre commune, d'un groupe en formation de Guide composteur auprès de l'association GESPER (Gestion de Proximité de l'Environnement en Région).

Ce groupe était accompagné d'Aurore VIGNARATH responsable de projet GESPER ainsi que de Charlotte PELLEGRINO future maitre composteur de Provence Alpes Agglomération (PAA). Ce fut pour nous l'occasion de leur faire visiter notre aire de compostage et pour eux de voir la réalité du fonctionnement d'une plateforme de compostage collective.

Le fonctionnement de la plateforme est satisfaisant. Le cycle de transformation des biodéchets se déroule correctement malgré un apport réduit. Vous pouvez (en particulier pour les habitants du village ne disposant pas de terrain) déposer vos biodéchets dans le composteur prévu à cet effet. Les habitants ayant de la place disponible peuvent aussi acquérir un composteur individuel. Ils sont toujours disponibles auprès de PAA, pour un coût de 20€ (demande à faire auprès de la mairie ou en contactant l'agglomération au 04 92 32 65 36).

Des bioseaux sont également disponibles en mairie pour transporter vos biodéchets jusqu'à la plateforme de compostage.

Quelques précisions : Les capsules « Nespresso », avec label compostable, ne le sont que dans des composteurs industriels ; par conséquent ne les déposez pas telles quelles. Il en est de même pour les sacs plastiques biosourcés. Evitez également les coquilles (huitres, moules) ; l'apport de coquilles d'œufs est possible à condition qu'elles soient écrasées. Fractionnez les morceaux de fruits, légumes et végétaux trop gros afin de faciliter leur transformation.

Nous vous rappelons que le tri à la source de vos biodéchets, et leur interdiction de dépôt dans nos poubelles, seront obligatoires à partir du 1er janvier 2024.

Plantes des rues et plantes de pépinières

Il en va des plantes comme des personnes. Il y en a des bonnes et...des moins bonnes.

Mais l'évolution d'un monde que nous voulons de plus en plus aseptisé a fait qu'aux critères de beauté fixés par notre esprit manichéen s'est ajouté celui de la propreté. Et là les plantes sauvages des villes et des villages n'ont qu'à bien se tenir !

Qu'ose donc faire une plante pour qu'on l'assimile à une mauvaise herbe ?

Rien d'autre que s'épanouir là où l'on ne la désire pas.

Une bonne plante, elle, a un coût. On l'achète d'abord, puis, sans compter, pour qu'elle pousse là où on la veut (et rapidement si possible) nous n'hésitons pas à lui apporter substrat, terreau, quelque engrais et de l'eau, beaucoup d'eau parfois, sans nommer fongicides et insecticides. Les bonnes plantes poussent alignées, en quinconce, ont souvent une forme bien définie, taillées en boule, en carré, en pointe. Les bonnes plantes demandent : temps, argent et efforts. Grâce à elles, nos yeux peuvent s'émerveiller de magnifiques jardins, de villages et de villes embellis par des décors végétaux qui ne manquent pas d'originalité, d'audace et de beauté.

Alors que les mauvaises herbes poussent là où elles se sentent le mieux, là où elles ne coûtent rien. Citons quelques exemples bien connus : Valérianes, fenouil, oxalis, roses trémières, crépides, clématites, lierres, ampélopsis et mille autres que nous achetons dans les pépinières.

Toutes ces plantes s'évertuent elles aussi à embellir gratuitement notre urbanité. Seules, elles savent mieux qu'avec notre « aide » où se nicher, où s'étaler, se répandre, où grimper, se reproduire. Elles vont cacher un crépi décrépi, camoufler une gouttière « dégouttée », un poteau « bétonneux » casser la monotonie d'un goudron endeuillé, harmoniser un mur de pierres, escalader une calade.

Coupez ce brin que je ne saurais voir, par de pareilles herbes, les rues sont infectées et cela fait venir, lame et fil à faucher.
Souhaitons que nous n'ayons pas à le regretter avant bientôt.

Sylvain LECLERC, l'employé municipal.

Des nouvelles des jardins partagés

La saison a bien commencé aux jardins partagés, avec un changement de bureau où la Présidente et la Secrétaire ont laissé la place à deux autres membres de l'association, et l'attribution de deux parcelles à deux nouveaux jardiniers qui étaient sur liste d'attente.

Les neuf parcelles sont désormais cultivées et se remplissent peu à peu de plans de légumes, de fruits et de fleurs.

Nous rappelons qu'il est toujours possible de se porter candidat pour intégrer les jardins partagés, car en cas de départ d'un jardinier sa parcelle est automatiquement attribuée par l'ensemble des membres de l'association réunis en assemblée. Pour se porter candidat, il suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : jardinsdebarrabine@gmail.com.

« Aqua Mirabilis »

« Eau Merveilleuse »

C'est certainement la meilleure nouvelle du mandat, en tous cas la moins prévisible. Le 30 mars à 16 h, c'était désormais une certitude : il y avait de l'eau en quantité à 18 m sous terre là où nous avions pensé en trouver...

Coup de chance ? Oui ! Trouver de l'eau sur une parcelle communale à quelques mètres de la canalisation principale, c'est une chance. C'est aussi une belle rencontre : celle des élus et d'un sourcier qui a su indiquer avec précision la profondeur et le débit. Les méthodes pourraient prêter à sourire, mais parfois, seul le résultat compte !

Maintenant, nous avons fait bien plus que nos compétences nous le permettaient et nous suivons attentivement la suite des événements : analyse qualitative et quantitative, périmètre de sécurité, mise aux normes, diverses autorisations...

C'est un projet qui est maintenant suivi et financé intégralement par Provence Alpes Agglomération.
Notre rôle, à tous, c'est de ne jamais gaspiller cette ressource, qui doit servir dans les moments ou nos deux sources ne donneront plus assez pour nos 520 habitants.

Quoiqu'il en soit, si l'issue est heureuse (elle le sera certainement) il ne faudra jamais oublier ces moments de pénurie d'eau qui marquent la vie des habitants.

Aqua Mirabillis ? Ce n'est pas l'eau qui est merveilleuse dans cette histoire, ce sont les rencontres et la volonté de bien faire qui le sont !

Repas du CCAS

Ce samedi 13 mai 2023 à midi, le CCAS du village a organisé son traditionnel repas, servi aux aînés de la commune. Une soixantaine de personnes ont bénéficié de cette prestation.

Après le traditionnel discours du maire et du nouveau président du comité des fêtes, un groupe de quatre musiciens de Forcalquier (dont Alain FASSINO, conseiller municipal) a mis l'ambiance lors de l'apéritif qui a quand même pu être servi à l'ombre des platanes. Cela a permis à certains des aînés d'effectuer quelques pas de danse.

Le nouveau bistrot de Mirabeau a préparé des pizzas pour l'apéritif et de la tarte aux pommes pour le dessert. Des membres du CCAS ont voulu également participer à cette fête en préparant des amuse-bouche.

C'est un aïoli, concocté par les bénévoles du comité des fêtes du village, qui a été offert en ce samedi midi.

La météo capricieuse en ce mois de mai a obligé à servir ce repas à la salle multi-activités qui jouxte l'école.

Pour l'année prochaine, ce sera au tour des citoyens du village nés en 1954 de rejoindre ce groupe, car ils atteindront eux aussi la barre des soixante-dix ans.

Encore merci pour tous ceux qui ont œuvré pour que cette journée soit une réussite.

Maxime, un stagiaire épanoui !

Durant deux périodes de stage, nous avons le bonheur d'accueillir Maxime, stagiaire de l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) de Digne les Bains. Ce passionné d'entretien d'espaces verts a pu mettre en pratique ses connaissances, encadré par Sylvain qui lui a transmis bon nombre de ses secrets. Au programme : plantations d'arbres au verger des naissances, débroussaillage, taille des arbustes, nettoyage des massifs...

Ce n'est pas la première fois que notre commune accueille des stagiaires sur la voie de l'insertion, et grâce à Michel et Sylvain qui ont la volonté d'encadrer, de prendre le temps, et de transmettre leurs acquis, ces périodes sont grandement bénéfiques à tous les protagonistes !

MOBILITE

Profitez d'une plateforme de covoiturage libre et gratuite pour vos trajets du quotidien !

Provence Alpes Agglomération lance une plateforme de covoiturage permettant de mettre en relation les conducteurs et passagers des 46 communes du territoire ! Ce nouveauservice entièrement gratuit est mis à disposition de l'ensemble des habitants qui peuvent l'utiliser pour partager des trajets ponctuels ou réguliers, entre le domicile et le travail (ou le lieu d'études), vers des activités, des évènements ou sur la route des vacances. Un moyen simple et pratique de faire d'importantes économies en partageant ses frais, de limiter les émissions de gaz à effet de serre, et de vivre des moments conviviaux. L'utilisation de cette plateforme donne également droit à une prime de covoiturage allant jusqu'à 200 €.

Plus d'infos : **Connectez-vous sur covoiturage.provencealpesagglo.fr ou sur l'application Rezo Mobicoop pour vous inscrire gratuitement en quelques clics.**

SMAB

Le Syndicat Mixte Asse Bléone est une collectivité territoriale. Il existe depuis le 01 Janvier 2020. Il est issu de la fusion de deux syndicats intervenant historiquement sur les bassins versants de l'Asse et de la Bléone ; le Syndicat Mixte de la Défense des Berges de l'Asse (SMDBA) et le syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone (SMAB).

Ils se sont regroupés pour mieux répondre aux évolutions réglementaires notamment induites par l'entrée en vigueur de la compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (la GEMAPI).

Cette compétence est définie par la loi couvrant les études et travaux, présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence et visant :
-L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
-L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris leur accès ;
-La défense contre l'inondation et contre la mer ;
-La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;

Les membres historiques des syndicats de l'Asse et de la Bléone toujours adhérents au syndicat, sont :
-Le département des Alpes de Haute Provence,
-Et 43 communes.

Chaque collectivité membre du syndicat dispose de représentants parmi les élus communaux, intercommunaux et départementaux. Ils sont 93 et siègent tous au sein du «Comité Syndical ».

Le Syndicat Mixte Asse Bléone dispose d'un site internet : https ; //asse.bleone.fr ou vous y trouverez toutes les informations générales ainsi que les pages dédiées à chaque rivière.

Un atelier d'armurerie a ouvert ses portes !

Un atelier d'armurerie " Arquebuse, Revolver, Chasse" s'est ouvert, au 70 Ruelle basse à Mirabeau. Lucas PERCIVALLE, diplômé de l'école d'armurerie de Saint Étienne, fort de ses 10 années d'expérience, vous accueillera pour toutes les réparations, l'entretien, et le réglage de vos armes. Ce véritable passionné sera en mesure de vous conseiller et d'assurer également la vente de dépôt même sur les armes anciennes.

Ouvert :
Mardi - Mercredi de 10H à 13H et 14H à 19H
Jeudi de 9H à 12H
Téléphone 04.92.68.18.19

Arquebuse, Revolver, Chasse
A. R. C.
La passion de l'arme ancienne

(N'hésitez pas à téléphoner avant votre passage)

Les cérémonies commémoratives

Chaque 11 novembre, chaque 8 mai, devant le monument aux Morts ont lieu les cérémonies commémoratives. C'est un moment tellement important !

Mirabeau a perdu un grand nombre de ses « enfants » dans ces guerres atroces. La présence d'adultes, ainsi que celle des plus jeunes, à ces instants d'hommage sont des preuves de respect, et de volonté de garder en mémoire ces sacrifices.

HOMMAGE

Maguy BONFILS

En 2022, la Commune a reçu un don d'une ancienne habitante en faveur de l'école pour améliorer le quotidien des enfants. Evidemment, nous allons respecter ce geste magnifique en dotant la cour d'un petit mur d'escalade à la demande des enseignants.

Maguy BONFILS est décédée le 3 mai 2014 à 99 ans et demi.

Personne ne peut oublier son esprit religieux, son tempérament fort, sa générosité à l'image de ses ancêtres installés à Garce.

Professeur de philosophie et psychologie de l'enfant à l'Ecole Normale d'Aix-en-Provence, elle résidait l'été dans sa maison de village à Mirabeau. Touchée par l'étroitesse de l'ancienne école, elle porta un intérêt à la nouvelle école Rolland GARCIN construite en 2007 durant le mandat de maire de Claude ASTOIN qui était son filleul.

Mademoiselle BONFILS voulait quitter ce monde en apportant un bien-être aux futurs écoliers de Mirabeau. La voici rassurée dans son havre de paix.

HOMMAGE

Roger GARCIN

Ancien conseiller municipal, décédé à Thoard à l'âge de 84 ans.

Alssu d'une vieille famille de Mirabeau, il est né au hameau de Garce le 6 avril 1938. Il a effectué sa scolarité élémentaire au village puis sa scolarité complémentaire chez sa tante à Saint- Auban.

A cette époque, il y avait peu de voitures, et, dès que l'on quittait l'école de Mirabeau, il fallait partir en pension, à Digne-les-Bains où ailleurs.

Il est entré ensuite au centre d'apprentissage EDF à Sainte Tulle où il a obtenu son diplôme d'électricien. Il a fait toute sa carrière à EDF principalement à Marseille. Il a obtenu son premier poste à Gap avant d'effectuer ses obligations militaires. Il a servi en Algérie pendant trois ans comme beaucoup de jeunes de sa génération.

Il est revenu malade de son séjour et a été hébergé quelques temps par la famille MAYAUD, originaire de Mirabeau qui demeurait à Marseille. Il tenait à garder un lien avec son passé militaire car il était devenu adhérent toute sa vie à la FNACA et au Souvenir Français. Ayant repris ses activités à EDF à Marseille, c'est dans cette ville qu'il a connu Éliane qui est devenue son épouse en 1965.

De leur union, est né en 1969 leur fils unique Éric, mais pour leur grand malheur, il est décédé accidentellement en 2009.

Le couple demeurait à Marseille mais remontait tous les week-ends et pendant les vacances à Mirabeau. Ils logeaient alors au village chez ses beaux-parents qui tenaient le bureau de poste.

Roger a été victime d'un accident du travail alors qu'il intervenait sur un transformateur. Il a été gravement brûlé sur le haut du corps et le visage. Il s'est remis difficilement de ses blessures puis a repris son travail jusqu'en 1993, date de la retraite. Le couple s'est ensuite installé au village où il a construit une jolie maison, avenue du Prieuré sur un terrain où existait déjà un cabanon.

Dès son arrivée au village, Roger s'est beaucoup investi dans la vie communale et a servi la municipalité pendant 15 ans, en tant que conseiller municipal. Il fut le fidèle premier adjoint du maire de l'époque, Claude ASTOIN. C'était une personnalité proche de ses concitoyens, gentil et qui ne comptait pas ses heures au service de la collectivité. Ces derniers temps, ayant de plus en plus de difficultés à se mouvoir, il est entré à l'EHPAD de Thoard. C'est dans ce lieu qu'il est décédé en novembre dernier.

Nous garderons de Roger le souvenir d'un brave homme, très attachant, et surtout très dévoué pour sa commune.

La Mairie

Le Village
04510 MIRABEAU
Tél. 04 92 34 61 84
Mail : mairie-mirabeau04@wanadoo.fr
Site Internet : https://mirabeau-04.fr/

Horaires d'ouverture :
Lundi : 8h30 – 12h
Mardi : 8h30 – 12h
Mercredi : 8h30 – 12h
Jeudi : 8h30 – 12h
Vendredi : 8h30 – 12h et 13h30 – 16h30
Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Déchèterie de Barras

Ouverte du lundi au samedi :
De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Service eau et assainissement

Tél. 04 92 30 58 40

Rédactionnel :
Noël BARATHON
Marie BARIANI-RICHARD
Karine DEBRAY
Hugo DECROIX
Cécile DUBAR
Christian FLAMMARION
André MEYER
Sylvain LECLERC

Conception et Réalisation :
Cyrielle BIEBER

Rédacteur en chef et Directeur de publication :
Hugo DECROIX

Les entreprises de Mirabeau

SI VOUS SOUHAITEZ APPARAÎTRE SUR CETTE PAGE, CONTACTEZ LA MAIRIE:

mairie-mirabeau04@wanadoo.fr

ADMR

Services à domicile pour personnes âgées, dépendantes, handicapées
Rue Provence
04510 Mirabeau
Tél : 04 92 34 89 31 et 06 73 62 63 66

Affûteur Provençal

Affûtage à domicile pour professionnels et particuliers.
Tel : 06 12 58 15 03

A.R.C. (Arquebuse, Relover, Chasse)

70 Ruelle basse à Mirabeau
Tel : 06 12 58 15 03

Art Menuiserie

Menuiserie extérieure - Agencement intérieur
Lieu-dit Beauvezet – RN 85 – 04510 Mirabeau
Tél : 06 43 27 41 33
Mail : art.menuiserie@gmail.com
Site Internet : https://www.art-menuiserie-04.fr/

Cabinet d'expertise TARDY Pierre

Expertises immobilières, foncières et commerciales
3, impasse des Ginestes – 04510 Mirabeau
Tél : 04 92 31 94 02 / 06 81 25 31 24
Mail : pierretardy100@gmail.com

Cécile GUY

Assistante maternelle agréée - périscolaire
Tel : 06 06 81 36 05

Chanti Yoga

18, rue de Provence 04510 MIRABEAU
Site : https://chantiyoga.eu
Tel. : 06 64 85 19 61

Electro Services

Electricité générale - installation - rénovation - dépannage
Tel : 06 86 12 24 13

Ferme Equestre

Prend chevaux en pension et en retraite
Tel : 06 58 91 65 96

Garage des 4 Chemins

Mécanique Carrosserie Peinture / Vente de véhicules neufs et d'occasion / Entretien et restauration Alpine et Gordini
Lieu-dit 4 Chemins – 04510 Mirabeau
Tél : 04 92 35 26 48

ISOPLACSOL 04

Isolation, étanchéité a l'air, platerie, faux plafond, doublage, cloison, bande à joint, peinture, parquet
Mail : isoplacsol.service@gmail.com
Tel : 06.37.04.96.60

L'Art 2 la Déco

Cyrielle BIEBER
Décoratrice d'intérieur pour les particuliers et les professionnels
Lieu-dit Beauvezet – RN 85
04510 Mirabeau
Tél : 06 07 51 37 41
Mail : lart2ladeco@gmail.com
Site Internet : https://lart2ladeco.fr/

Les voies épicées

Vente d'épices en ligne
Mail : contact@lesvoiesepicees.com
Site internet : lesvoiesepicees.com

Magali & Gauthier

Artisan créateur / Meubles & Agencements
Tél : 06 77 36 88 05
Mail : contact@gaska.fr
Site : www.gaska.fr

Mily une coupe

Emilie MAGAN / Coiffeuse à domicile
Tél : 06 19 44 38 34

SARL CHIAPELLO Jérémy

Frigoriste indépendant
Froid - Clim - pompe à chaleur
Tel : 07 87 13 84 49

SARL Sebalyo Solar

Installation Solaire Photovoltaïque sur maison, hangar et au sol en autoconsommation et vente totale
Lieu-dit Beauvezet 04510 MIRABEAU
Mail : contact@sebalyosolar.com
Site web : www.sebalyosolar.com
Tel. : 07 67 14 76 74